


VOTRE ENFANT AU PRIMAIRE

INFORMATION À L'INTENTION DES PARENTS



Québec  

A young boy with brown hair, wearing a blue patterned shirt, is shown from the chest up, looking down at an open book he is holding. The background is a dark blue gradient with a grid of pink squares in the top left corner and a glowing blue arc. The text is positioned to the right of the boy.

*Que votre enfant entre
à l'école primaire ou
qu'il la fréquente déjà,
cette période constitue
une étape marquante
de sa vie.*

*Comme parent, vous
êtes appelé à jouer
un rôle essentiel en
l'accompagnant tout
le long de son
cheminement scolaire.*

UN PRIMAIRE POUR LES ENFANTS D'AUJOURD'HUI

Au Québec, les programmes du préscolaire, du primaire et du secondaire ont subi d'importants changements depuis 1997 afin que l'école puisse répondre efficacement aux besoins éducatifs d'aujourd'hui.

Ainsi, pour assurer la réussite de chaque élève qu'elle reçoit, l'école tient compte de ses aptitudes, de ses besoins et de ses centres d'intérêt. Cette réussite scolaire signifie bien plus que l'obtention d'un diplôme. Les jeunes doivent savoir tirer profit de ce que l'école leur offre pour vivre pleinement leur rôle de citoyens et de personnes autonomes, capables de s'adapter à un monde en constante évolution.

Dans un tel contexte, l'école s'est donné une mission qui s'articule autour de trois axes. Ainsi, dans un monde où les savoirs sont primordiaux, elle a la mission **d'instruire**. Elle doit également **socialiser** votre enfant, c'est-à-dire se préoccuper de son développement socioaffectif et de ses relations interpersonnelles. Elle doit enfin le **qualifier** en lui donnant la possibilité d'acquérir les moyens nécessaires pour prendre sa place dans sa communauté et, plus tard, sur le marché du travail.

UNE FORMATION EN CONTINUITÉ



L'enseignement primaire est découpé en trois cycles de deux ans. Pourquoi deux ans? Pour laisser le temps à votre enfant de consolider ses apprentissages. Ce temps permet à votre enfant et à son enseignante ou son enseignant de reconnaître ses forces et de cerner ce qu'il doit améliorer. Plus encore, toutes les personnes qui entourent votre enfant travaillent en équipe pour avoir une meilleure vue d'ensemble de sa progression. Lorsqu'un enfant a des difficultés, il peut recevoir des services d'aide appropriés qui peuvent être déterminés dans le cadre d'un plan d'intervention adapté à ses besoins et à ses capacités.

Tout le long des trois cycles du primaire, votre enfant poursuit des apprentissages dans le domaine des langues, de la mathématique, de la science et de la technologie, de l'univers social, des arts et du développement personnel (voir la liste des disciplines enseignées au primaire dans le tableau 1). Par cet ensemble d'apprentissages, l'école vise à développer l'autonomie de l'élève et à mieux préparer son passage au secondaire.



DES COMPÉTENCES... BÂTIES SUR DES CONNAISSANCES



Le Programme de formation de l'école québécoise constitue l'outil de base utilisé par les intervenants scolaires, principalement le personnel enseignant. Il définit les apprentissages essentiels à la formation des jeunes et précise ce qu'apprend votre enfant.

Il s'agit d'un programme qui vise le développement des compétences. Cela signifie qu'en plus d'acquérir des connaissances importantes dans chacune des disciplines, votre enfant doit être capable d'utiliser ce qu'il a appris. Il sera donc appelé à approfondir ses connaissances, à s'engager activement dans des tâches comme la réalisation de projets, la tenue d'ateliers ou la résolution de problèmes et à élaborer des stratégies.

Votre enfant sera amené à développer des compétences dans chacune des disciplines. Par exemple, en français, il apprendra à lire des textes variés et, en éducation physique et à la santé, il apprendra à adopter un mode de vie sain et actif.

À ces compétences disciplinaires s'ajoutent des compétences plus générales dites transversales parce qu'elles sont communes à toutes les disciplines et qu'elles peuvent servir dans plusieurs sphères de la vie. Votre enfant sera aussi amené à développer de telles compétences.

Il s'agit de :

- **compétences intellectuelles** : l'enfant apprend à exploiter l'information, à résoudre des problèmes, à exercer son jugement critique, à mettre en œuvre sa pensée créatrice;
- **compétences méthodologiques** : il apprend à se donner des méthodes de travail efficaces, à exploiter les technologies de l'information et de la communication;
- **compétences personnelles et sociales** : il apprend à se connaître, à coopérer;
- **compétences relatives à la communication** : il apprend à communiquer de façon appropriée.

UNE ÉCOLE QUI TIEN COMPTÉ DES PRÉOCCUPATIONS DES JEUNES

La réussite et la motivation étant intimement liées, l'école se doit de tenir compte des préoccupations des jeunes afin d'être stimulante et de leur donner le goût d'y venir et d'y apprendre. Cette motivation passe souvent par les liens que votre enfant établit entre l'école et sa vie personnelle.

Les préoccupations au cœur de la vie des jeunes sont donc présentes dans le Programme de formation. Elles sont regroupées autour de cinq domaines généraux de formation :

Santé et bien-être : amener les jeunes à se responsabiliser en adoptant de saines habitudes de vie sur le plan de la santé, de la sécurité et de la sexualité.

Orientation et entrepreneuriat : amener les jeunes à entreprendre et à mener à terme des projets orientés vers la réalisation de soi et l'insertion dans la société.

Médias : amener les jeunes à faire preuve de sens critique, éthique et esthétique à l'égard des médias et à produire des documents médiatiques qui respectent les droits individuels et collectifs.

Environnement et consommation : amener les jeunes à entretenir un rapport dynamique avec leur milieu tout en gardant une distance critique à l'égard de la consommation et de l'exploitation de l'environnement.

Vivre-ensemble et citoyenneté : amener les jeunes à participer à la vie démocratique de la classe ou de l'école et à développer une attitude d'ouverture sur le monde et de respect de la diversité.

Ces domaines généraux de formation ne font pas l'objet de cours particuliers. Ils sont explorés dans chacune des disciplines, par des activités que l'enfant réalise à l'école. Il est certain que les intentions éducatives s'y référant prendront davantage de sens si elles sont poursuivies à la maison, car elles peuvent constituer pour votre enfant un lien signifiant entre l'école et la famille.

DISCIPLINES ENSEIGNÉES POUR CHACUN DES CYCLES DU PRIMAIRE

	1 ^{er} CYCLE (1 ^{re} et 2 ^e année)	2 ^e CYCLE (3 ^e et 4 ^e année)	3 ^e CYCLE (5 ^e et 6 ^e année)
Français, langue d'enseignement	X	X	X
Français, accueil	Programme à l'intention des enfants immigrants nouvellement arrivés		
Anglais, langue seconde	À compter de septembre 2006		
Mathématique	X	X	X
Science et technologie	¹	X	X
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	¹	X	X
Arts	Deux disciplines obligatoires parmi les suivantes : art dramatique, arts plastiques, danse et musique, dont l'une est enseignée de la 1 ^{re} à la 6 ^e année.		
Éducation physique et à la santé	X	X	X
Éthique et culture religieuse	X	X	X

¹ Au premier cycle, l'enfant fait certains apprentissages dans ces disciplines.

L'ACCOMPAGNEMENT DE VOTRE ENFANT

Votre engagement à titre de parent constitue l'un des facteurs déterminants de la réussite de votre enfant. Sentir que vous vous intéressez à ce qu'il fait à l'école le motivera et l'encouragera à persévérer et à réussir. Au quotidien, l'accompagnement de votre enfant peut se traduire par des gestes simples. Être là, s'informer, être disponible, le soutenir dans ses travaux scolaires, participer aux rencontres avec les enseignants, souligner ses bons coups, l'aider dans sa recherche de solutions, l'accompagner lorsqu'il a des difficultés en sont des exemples.

Accompagner votre enfant, c'est également tenir compte de ses particularités et le placer le plus souvent possible dans des situations stimulantes qui lui permettront d'apprendre et de progresser, par exemple en lui expliquant, dans des mots à sa portée, des événements de l'actualité.

SUIVRE SON DÉVELOPPEMENT GRÂCE À L'ÉVALUATION

Pour vous permettre de suivre adéquatement le cheminement de votre enfant et lui apporter le soutien dont il a besoin, l'école utilise différents moyens pour évaluer sa progression et vous en informer. Pour ce faire, elle vous fait parvenir, périodiquement, différentes formes de communications, dont le bulletin, transmis plusieurs fois au cours d'un cycle, et le bilan des apprentissages, remis à la fin de chaque cycle du primaire. Parmi les autres formes de communications figurent notamment le portfolio de votre enfant et les annotations de son enseignante ou de son enseignant sur ses travaux.

Pour chacune des disciplines, le Programme de formation de l'école québécoise a prévu des repères en ce qui a trait aux compétences que l'on attend des élèves à la fin de chaque cycle. L'enseignante ou l'enseignant de votre enfant peut vous renseigner sur les attentes et sur l'évaluation de ses apprentissages ou discuter avec vous des moyens de l'aider à progresser.

Il importe de souligner que l'évaluation ne sert pas uniquement à situer votre enfant par rapport aux attentes du programme; elle s'avère surtout un moyen très important de l'aider à apprendre. Autrement dit, l'élève n'apprend pas pour être évalué : il est évalué pour mieux apprendre. Dans cette perspective, l'évaluation s'ajoute à l'ensemble des moyens utilisés pour soutenir l'élève dans sa progression.

L'évaluation a donc un double rôle : soutenir l'apprentissage de votre enfant tout le long du cycle et reconnaître ses compétences en fin de cycle.

Pour ce faire, l'enseignante ou l'enseignant dispose de moyens d'évaluation tantôt officiels, tantôt informels qui rendent compte de façon juste et équitable de la diversité des apprentissages de l'élève. Il s'agit, notamment, d'examen, de travaux et de projets. Votre enfant apprendra aussi à participer à sa propre évaluation pour en arriver petit à petit à reconnaître ses forces et les points qu'il doit améliorer.



UNE ÉQUIPE DE RESSOURCES

La direction de l'école et son équipe prennent les moyens de bien accompagner votre enfant. Au premier plan de cette équipe se trouve l'enseignante ou l'enseignant que votre enfant côtoie chaque jour. Il y a aussi des spécialistes qui viennent lui enseigner certaines disciplines, notamment l'anglais et l'éducation physique et à la santé. L'équipe compte également tout le personnel rattaché à certains services comme la bibliothèque, le secrétariat, le service de garde ou encore des services qui viennent en appui au développement scolaire, social et personnel des élèves tels que la psychologie, l'orthopédagogie, l'orientation et l'animation de la vie étudiante, spirituelle ou communautaire. Ce sont toutes des personnes engagées qui, grâce à leur formation, leur expérience et leur savoir-faire, sont capables de guider votre enfant et de faire de chaque journée d'école une expérience riche en défis variés.

Si votre enfant éprouve des difficultés, vous serez invité à collaborer avec l'équipe-école et la commission scolaire pour lui venir en aide. Des ressources professionnelles, par exemple en orthopédagogie ou en psychologie, peuvent intervenir, le cas échéant, pour aider à mieux comprendre les problèmes et proposer des solutions. Au besoin, un plan d'intervention pourra être élaboré pour aider le jeune à surmonter ses difficultés.

Par ailleurs, l'école peut compter sur la contribution de différents partenaires tels que les organismes communautaires et le réseau de la santé et des services sociaux pour remplir sa mission et favoriser la réussite de votre enfant.

Vous pouvez aussi, à titre de parent, jouer un rôle actif dans le fonctionnement de l'école en participant aux activités scolaires et à celles du conseil d'établissement. Le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement que fréquente votre enfant sont d'excellents outils qui vous renseignent sur les objectifs et les moyens choisis pour aider les élèves à réussir.

POUR PLUS D'INFORMATION

Pour en savoir davantage au sujet de l'enseignement primaire, vous êtes invité à consulter le site Internet du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à : www.mels.gouv.qc.ca.

Pour toute question relative au contenu du présent dépliant, vous pouvez communiquer avec une des directions régionales du Ministère, votre commission scolaire ou l'établissement que fréquente votre enfant.

**Éducation,
Loisir et Sport**

Québec

